

Réf: Dossier N° 064534

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BIO BREEDING VOLAILLE » en abrégé « 2BV »

Siège social Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX DJOMI, Lot 556,
Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIO BREEDING VOLAILLE » en abrégé
« 2BV »

Objet : Production, conditionnement et commercialisation de volaille de tous genres;

Production et vente d'aliment d'élevage;

Étude et montage de projet agro pastorale;

Vente de matériels avicole,

Import et export . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX DJOMI, Lot 556, Ilot 56

Dirigeant(s) : M ASSEMIEN KASSI JULES-RENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08256 du 17/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40653/GTCA/RC/2021 du 17/12/2021

